

DEC182518DR11

Décision portant délégation de signature à M. Nouredine HADJ-SAID, directeur par intérim de l'unité UMR5269 intitulée Laboratoire De Génie Électrique De Grenoble (G2ELab), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;
- Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC170960DAJ du 28 mars 2017 nommant Jérôme PARET, délégué régional pour la circonscription Alpes (DR11), à compter du 1^{er} juin 2017 ;
- Vu** la DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement, pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2016, de l'unité UMR5269 intitulée Laboratoire de Génie Électrique de Grenoble (G2ELab), dont le directeur est M. James ROUDET et le directeur-adjoint, M. Nouredine HADJ-SAID ;
- Vu** la décision DEC181799INSIS du 11 juillet 2018 portant nomination de M. Nouredine HADJ-SAID et M. Yves LEMBEYE aux fonctions de directeur et directeur-adjoint par intérim de l'unité UMR5269, intitulée Laboratoire De Génie Électrique De Grenoble (G2ELab) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Nouredine HADJ-SAID, directeur par intérim de l'unité UMR5269, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T 04 76 88 10 00
F 04 76 88 11 61

l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Nouredine HADJ-SAID directeur, délégation de signature est donnée à M. Yves LEMBEYE, PR1, directeur-adjoint de l'unité, et à Mme Catherine VALENTIN, IGE, responsable administrative et financière, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision DEC171640DR11 du 1^{er} juin 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 10 septembre 2018

Le délégué régional
Jérôme PARET



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T 04 76 88 10 00
F 04 76 88 11 61

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



**DEMANDE DE SPECIMEN DE SIGNATURE
POUR ÉTABLIR LES DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE**

Je soussigné(e), Nouredine Hadj-SAïd..

E-mail : nouredine.hadsaid@g2elab.grenoble-inp.fr.....

Directeur de l'unité :

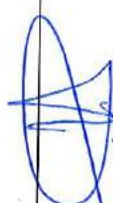

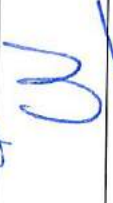
Code Unité : UMR 5269.....

Intitulé : ...Laboratoire de Génie Electrique de Grenoble.....

Adresse : GreENER - 21avenue des martyrs - 33031Grenoble cedex 1.....



- Sollicite une délégation de signature pour signer pour moi-même et les agents proposés ci-après, au nom du Délégué régional Alpes du CNRS, ordonnateur secondaire :**
- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié à la date de signature de l'acte (soit 135 000 HT au 01/01/2016), dans la limite des crédits de l'unité,
- et les ordres de missions ainsi que les bons de transport afférents, présentés aux agences agréées par la Délégation Alpes (possibilité ouverte aux seules unités équipées de GESLAB).

QUALITE	NOM ET PRENOM <u>Grade et Fonction</u>	SPECIMEN DE SIGNATURE	COMMANDES DE FONCTIONNEMENT ET D'EQUIPEMENT (Oui/Non)	ORDRES DE MISSIONS ET BONS DE TRANSPORTS AFFERENTS (Oui/Non)	LIMITE EVENTUELLE (à préciser si inférieur à 135 000 € HT)
Responsable de l'unité	Nouredine HADJ-SAID PR CE		OUI	OUI	
Mandataire éventuel	Yves LEMBEYE PR 1 Responsable adjoint de l'unité		OUI	OUI	
Mandataire éventuel	Catherine VALENTIN IGE Responsable administrative et Financière		OUI	OUI	
Mandataire éventuel					

Date : ...01/09/2018.....